

JOURNAL N°14

Janvier 2023



Honneur aux femmes



Bonjour à tous,
Nous sommes de retour du Sénégal, il nous faut le temps de reprendre nos esprits et nos habitudes. Je rappelle que notre association, à part les actions associatives, fait aussi découvrir aux adhérents qui le souhaitent, le pays avec ses traditions, ses mœurs, son climat, sa faune et sa flore. Dans nos têtes encore beaucoup d'images nous reviennent : la beauté du delta, sa faune exceptionnelle et tous ces gens accueillants qui ont toujours le sourire aux lèvres bien que la vie soit rude. C'est le pays de la *téranga*, tout en n'oubliant pas le pourquoi de notre venue. Découverte de la culture, partage, suivi des chantiers, de l'organisation et le financement des travaux à venir. Ils avancent à grand pas. L'école de l'île de Niodior est maintenant terminée, la peinture est faite. Les enfants ont désormais de jolies classes. Pour Roffangué, après la construction des fondations, les murs et l'enduit sont financés. Les travaux devront se poursuivre dans les mois à venir.

Un dossier sera envoyé au Ministère de l'Éducation Nationale via l'ambassade de France au Sénégal pour nous aider en matériaux de construction car le budget de l'association ne nous permet pas d'avancer rapidement. Croisons les doigts pour que cela réussisse. De nouveaux membres de l'association sont venus avec nous et ont apprécié ce voyage. Ce qui renforce la confiance au sein de l'association. Un grand merci à tous ceux qui nous aident et nous font confiance. N'hésitez pas à nous contacter pour nous poser des questions ou suggestions.

Bonne lecture.

Pascal



Actions 2023

Les écoles

L'île de Roffangué

Lundi 30 Janvier

Rendez vous au port dès 9h pour prendre la pirogue de Robert. Nous partons sur l'île à 9 membres dont Sagar notre correspondante au Sénégal. Nous emmenons deux sacs de riz pour l'école de Roffangué à 3 heures de pirogue dans ce magnifique Delta. Arrivée sur l'île, nous sommes reçus par M. El Adge notre correspondant de l'île. Comme d'habitude nous passons chez le chef du village pour le saluer et expliquer le pourquoi de notre venue. Puis nous partons avec les professeurs et les responsables du village sur le chantier voir les fondations terminées. Des briques sont déjà fabriquées pour monter les murs. Nous prenons place dans une classe et nous discutons de la suite des travaux et de leur financement. Après les signatures de la décharge et de la lettre (*pour l'ambassade de France et le Ministère de l'Education Nationale du Sénégal afin d'obtenir une aide matérielle*) par le responsable du village, nous repartons avec Robert destination : Mar-Lodj.



Vérification des fondations faites en 2022



Une partie des parpaings déjà financée.

Réunion avec les responsables du village pour le financement de la suite des travaux. Négociation pour le prix de la main d'œuvre.



Passage obligé chez le chef du village pour expliquer notre venue et les travaux à venir.

Suite des actions 2023

L'île de Niodior

Le jardin d'enfants

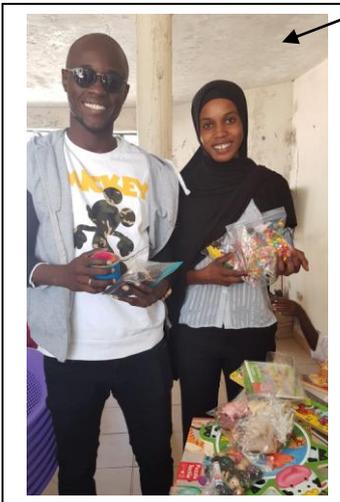
Le toit, le carrelage, le mur de séparation, les enduits, les portes et les fenêtres sont terminés en 2021/2022, nous passons désormais à la peinture afin que les enfants aient de jolies classes.



La maternelle

Nous sommes accueillis chaleureusement par le jeune directeur et l'enseignante. Nous rapportons des jeux éducatifs, du matériel scolaire et des chaises achetées à Joal.

Lika Diop notre correspondante de l'île, une amie de longue date qui nous aide beaucoup dans nos démarches.



Diakhanor : Jardin d'enfants

La meilleure solution pour préparer le futur est une bonne éducation.

Bonne nouvelle : nous venons d'apprendre que les peintures intérieures et extérieures des deux classes sont terminées.



Financement de la scolarité de 4 enfants de familles en difficultés. Tous les ans une prospection est faite au sein du village par notre correspondante Sagar pour repérer les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école faute de moyen.

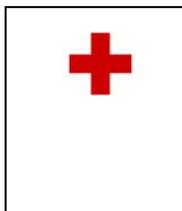


Santé

Gounouman : le poste de santé.



Tri des vêtements, médicaments et dons que nous avons ramenés de France.



Nous sommes reçus par la sœur qui nous remercie pour les dons de médicaments, de pansements, de boîtes de secours et attelles. Elle nous offre des savons de leur fabrication au beurre de karité.



Poste de santé de Djiffer



L'infirmière et son assistante nous reçoivent dans un bâtiment qui va s'effondrer à cause de la montée de la mer qui a rongée une partie des murs d'enceinte. Des femmes courageuses qui travaillent dans des conditions précaires où tout manque. Elles nous remercient pour les dons de médicaments et de pansements.

Poste de santé de Roffanqué

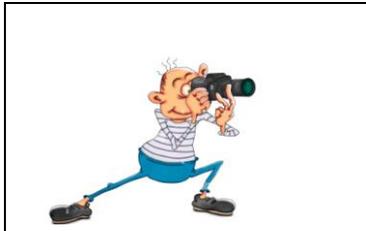
Bravo encore pour cette matrone qui travaille dans des conditions difficiles où tout manque et pourtant nous sommes reçus avec un grand sourire et beaucoup de gentillesse. Nous apportons aussi notre lot de médicaments achetés à la pharmacie de Gounouman, de pansements et de boîtes de secours.



Don de layette, tricotée par des donateurs.

Dès que nous le pourrons, financièrement, nous remettrons en état le dispensaire en dégradation avancée. Constat difficile pour nous qui ne manquons de rien chez nous.

Expo photos



13 ans d'existence, notre association a organisé une expo photos dans la salle des femmes. Cette expo a beaucoup de succès à notre grand étonnement. Les enfants se sont vus grandir sur les photos et ont bien ri.



Découverte

Île de Gorée,

Au large des côtes du Sénégal, en face de Dakar, Gorée a été du XV^e au XIX^e siècle le plus grand centre de commerce d'esclaves de la côte africaine. Tour à tour sous domination portugaise, néerlandaise, anglaise et française, son architecture est caractérisée par le contraste entre les sombres quartiers des esclaves et les élégantes maisons des marchands d'esclaves. L'île de Gorée reste encore aujourd'hui un symbole de l'exploitation humaine et un sanctuaire pour la réconciliation.

Culture



Le musée des civilisations

Fruit d'une longue histoire, le Musée des civilisations noires de Dakar œuvre pour la reconnaissance de l'apport des civilisations noires au patrimoine universel de l'humanité. L'institution s'épanouit dans un contexte d'échanges intellectuels féconds et participe au rayonnement de Dakar et du Sénégal dans le paysage patrimonial de l'Afrique noire.



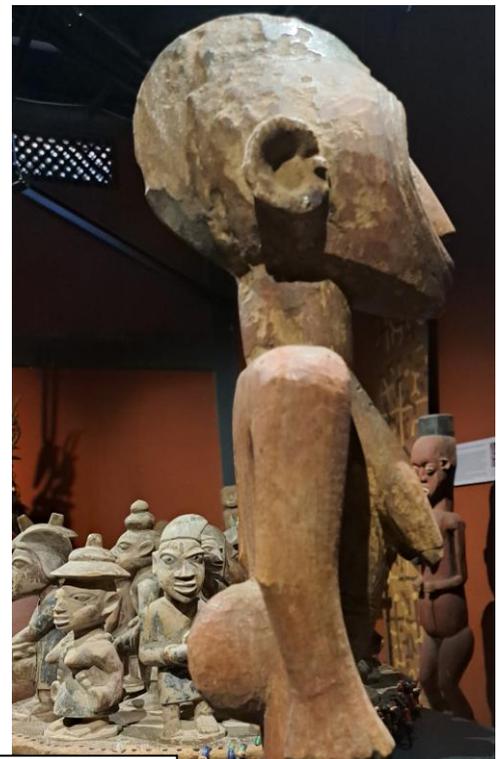
L'île : Ngor

Pris dans le rythme effréné du trafic dakarais, l'envie de s'exiler est parfois tenace. A 400 mètres au large de la presqu'île du Cap-Vert, l'île de Ngor offre la possibilité de profiter du calme, de la vue, des vagues et des saveurs sénégalaises. Loin de l'effervescence urbaine, ce grand bol d'air est idéal.



Musée Mahicao de Fimla

Un musée qui nous a été recommandé par des Sénégalais. Vraiment un très bon moment pour approfondir et comprendre mieux les cultures de cette région. A voir absolument avec un guide.
Bravo à ces guides passionnées.



Palmarin. : Nous visitons l'église de Gounouman qui a la particularité d'avoir des vitraux faits avec des bouteilles de verre de couleur différente.





La lutte sénégalaise (nom en sérère; l'amb en wolof) est un sport traditionnel très populaire au Sénégal, tout particulièrement dans les régions du Sine-Saloum (chez les Sérères) et de la Casamance (chez les Diolas). On le pratique aussi en Gambie.

Sport de contact, la lutte sénégalaise intègre aussi la boxe, d'où l'appellation de « lutte avec frappe ». Le lutteur peut à la fois donner des coups et recourir au corps à corps pour terrasser son adversaire.



Visite du Jardin solidaire de Dakar. Au milieu du béton de Dakar, un havre de paix où se côtoient les légumes et arbres fruitiers.



Y
a
y
e
m



Yayème : à 10 km au nord de N' Dangane et à 2.5 km de Fimela, un petit village bénéficiant d'un micro climat privilégié. Tout y est plus vert qu'ailleurs. Exubérante végétation, forêt de rôniers et de baobabs, riches vergers et en prime, un grand fromager... Lacis de ruelles révélant un paisible mode de vie et une très belle adresse pour résider et vivre au rythme du village.



La gare de Dakar : Elle fut construite en 1885 et reliait la ville de Dakar à St Louis. Fermée pendant plusieurs années, elle a été réhabilitée par Eiffage Sénégal.

La Réserve de Palmarin abrite une population d'hyènes sauvages tachetées que l'on peut apercevoir au coucher du soleil. Nous partons en charrette et traversons les puits de sel et la forêt de baobabs. Nous voyons un Chacal furtivement et allons à l'observatoire. Le silence est de rigueur et il faut être patient, heureusement nous en voyons cinq.

Hyène tachetée



Observatoire



Puits de sel

Bibliothèque de N'Galou commune de Palmarin



Belle bibliothèque tenue par des jeunes passionnées et sympathiques.



*Le delta du **Sine-Saloum** porte à juste titre le surnom « d'Amazonie du Sénégal ». Ce ne sont qu'iles fluctuantes, mangroves, forêts sèches appelées tannes et sanctuaires maritimes pour la faune sauvage au premier rang desquels figurent les oiseaux.*

On circule en pirogue à travers les méandres des bolongs, canaux et bras de rivières. Dans cette mosaïque de paysages de 500 000 hectares, 76 000 sont devenus parc national en 1976, 73 000 ont été inscrits comme Réserve de la Biosphère en 1981 par l'Unesco et un deuxième parc national a depuis été créé.

Pêche à l'épervier (Robert en action).



La pêche à l'épervier, un geste beau et ancestral. Le Sénégal est un des pays les plus poissonneux du globe. Le Sénégal est réputé pour la richesse de ses ressources halieutiques.

Humour

Arrêtez de bouger je n'arrive pas à vous compter.



J'ai chaud



J'ai faim

J'ai soif

Bon, tu la prends cette photo !



Vous ne pouvez pas m'attendre ?



Les acteurs de notre séjour

Pascal et Bernadette



Avec Jean-Robert

Sagar



Maryvonne



Thierry et Natalie



Pascal



Noëlle



Monique



Et les enfants du Sénégal

Nos partenaires :

Peugeot Garage Sibauto Agent

[38 av Nantes, 49280 SÉGUINIÈRE \(LA\)](#)

Garages automobiles Tél. : 02 41 56 88 37



Avant de vous quitter je tiens encore à remercier tous ceux qui nous aident financièrement et qui nous sont fidèles.

Il est possible de nous accompagner au Sénégal. Pour cela, il suffit de nous contacter ou de venir au siège social. Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires. Je précise que les frais de voyage et de pension sont entièrement à la charge de chacun. Vous pouvez aussi nous trouver d'autres adhérents actifs, bienfaiteurs ou donateurs. Cela est important pour la pérennité de notre association.

Important : L'association n'a aucun frais de fonctionnement, la totalité des sommes reçues finance exclusivement nos actions et projets. Cordialement,

Pascal

Rappel :

Les personnes qui le désirent, peuvent nous accompagner au Sénégal dans le cadre de l'association. Un voyage fondé sur l'aide et la découverte.

Actions

Tous les ans des projets sont mis en route ou sont en cour d'exécution. Nous les finançons pour faire tourner l'économie locale faisant travailler les artisans :

- construction de classes d'école et autres.*
- vérification des travaux de l'année antérieure.*

Aide aux dispensaires : médicaments et matériel médical emmenés ou achetés sur place.

Aide aux écoles : matériel scolaire, parrainage, vêtements, layette et bonnets pour les enfants etc.

Découverte et culture : visite d'une partie du Sénégal, ses coutumes, sa faune et ses plats traditionnels (musée, îles, etc)

Partage. Visite des familles dans les villages.

Et beaucoup d'autres activités avec nos amis sénégalais.

Toutes vos idées seront bienvenues et débattues en Assemblée Générale.

« les enfants du delta »

ADHESION

En adhérant, vous soutenez l'association et vous lui permettez d'exister.

Notre association ne demande qu'à s'agrandir, rejoignez-nous. Faites parvenir le bulletin d'adhésion par courrier ou par mail au siège de l'association : lesenfantsdudelta@orange.fr

IMPORTANT : Les cotisations et dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%. Un reçu fiscal vous sera adressé si besoin.

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Je déclare m'inscrire comme membre :

(cocher 1 ou plusieurs cases)

Actif (cotisation annuelle : 18€)

Bienfaiteur (cotisation annuelle : 18€)

Donateur

Lire les statuts et le règlement intérieur de l'association sur le site : www.lesenfantsdudelta.fr

Date :

Signature :

(précédé de la mention : « lu et approuvé »)

A envoyer avec votre chèque au siège social :

« les enfants du delta » 5 les hauts de St hilaire 85290 Mortagne sur Sèvre

Tél : 06 48 83 73 47

Si vous préférez, vous pouvez payer votre cotisation ou don par virement bancaire par internet :

Voir notre site : www.lesenfantsdudelta.fr (Hello Asso par don ou projet).

Par virement : (IBAN) FR76 1470 6001 7473 9552 9952 021

Don de 100€ soit 34€ après déduction fiscale

Don de 50€ soit 17€ après déduction fiscale

Don de 30€ soit 10€ après déduction fiscale

RAPPEL : IMPORTANT

Titre II : Article 5 des statuts de l'association « les enfants du delta »

- a) Les membres actifs participent régulièrement aux activités et contribuent donc activement à la réalisation des objectifs. Ils paient une cotisation annuelle de 18€. (Ils peuvent aussi être membres donateurs et faire des dons s'ils le souhaitent).
- b) Les membres bienfaiteurs s'acquittent d'une cotisation annuelle de 18€. (Ils peuvent être aussi membres donateurs et faire des dons s'ils le souhaitent).
- c) Les membres donateurs versent des dons. (ils peuvent aussi être actifs et bienfaiteurs). **Vous pouvez aussi faire des dons sans être membres.**
- d) Les membres d'honneur : (Se référer aux statuts).

Cotisation annuelle de 18€ soit 6€12 après déduction fiscale (chèques à l'ordre de « **les enfants du delta** »).

S'ils le souhaitent, les membres peuvent participer et nous accompagner au Sénégal dans le cadre de l'association. Un voyage fondé sur l'aide et la découverte.

Voire le site : www.lesenfantsdudelta.fr

Le reçu fiscal adressé aux membres est à joindre à la déclaration de revenus.

Les contribuables qui déclarent leurs revenus sur internet doivent les conserver, ils peuvent être réclamés par l'administration.

Ce qui est important pour l'association, est de fidéliser les personnes qui veulent nous aider. C'est pour cela qu'il est possible d'être actif, bienfaiteur et donateur en même temps pour pouvoir faire des projets à long terme et faire plusieurs dons dans l'année si elles le souhaitent. La Déduction fiscale s'applique sur les dons et cotisations.

Exemple :

M. Dupont est membre bienfaiteur et donateur, il cotise tous les ans la somme de 18€. La même année, il décide de faire un don de 82€, un reçu fiscal de 100€ lui sera adressé.

Sa déduction fiscale sera de 66€, en réalité, il n'aura dépensé que 34€.

Le Président M. Monasse Pascal